

Merci beaucoup pour votre message.

Vous savez que je partage les préoccupations de sobriété énergétique que vous mettez en évidence ; je me suis exprimée à de multiples reprises pour soutenir les travaux de la Convention citoyenne sur le climat, et regretter que la plupart d'entre elles n'aient pas été retenues.

S'agissant de la limitation à 110 km/h sur les autoroutes, le groupe LFI-NUPES n'a pas déterminé de position formelle car la proposition ne s'est jamais matérialisée encore. Mais c'est une mesure à laquelle je pourrais souscrire, pour ma part, si le débat s'ouvre au Parlement.

C'est un positionnement de principe, "in abstracto" car je n'ai pas analysé la mesure dans le détail. Il conviendra bien sûr d'en examiner les modalités et les impacts précis, et d'oeuvrer pour en désamorcer les effets latents potentiels : par exemple, au plan de l'accidentologie, la Sécurité routière redoute un report vers des axes nationaux qui sont plus dangereux.

Espérant avoir répondu à votre question, je vous prie de croire en mes cordiales salutations.  
Aurélie Trouvé